

RÈGLEMENT INTÉRIEUR À L'ATTENTION DE LA CLIENTÈLE :

Les arrivées :

Afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, votre accueil sera fait à partir de 17h le jour de votre arrivée et jusqu'à 20h. Les arrivées tardives ou au contraire précoce, par exemple, pour déposer les bagages afin de pouvoir visiter les alentours, font l'objet d'une entente au préalable.

Les départs :

Le dernier jour, les départs se font pour 10h, nous devons pouvoir disposer du temps nécessaire pour offrir aux futurs clients un logement le plus accueillant possible.

Règlement de la piscine :

Utilisation de la piscine : Dans le cadre de la réglementation française sur l'utilisation des piscines privées (objectif : éviter les accidents dont sont victimes les enfants) et dans le but de permettre une utilisation harmonieuse, ce règlement piscine a été élaboré :

- Les propriétaires rappellent à toute leur clientèle l'absence de surveillance de la piscine.
- La piscine étant une piscine privée, son usage est réservé uniquement aux personnes séjournant dans la résidence.
- Tout enfant de moins de 13 ans, non accompagné par un parent majeur, n'est pas autorisé à accéder à l'espace piscine. L'usage de la piscine par les enfants est sous l'entièvre surveillance et responsabilité de leurs parents.
- Tous jeux bruyants, tous jets d'objets sont interdits dans et autour de la piscine, plongeons et sauts depuis le bord sont également interdits.
- Les usagers de la piscine s'engagent :
 - à prendre une douche avec du savon avant le bain et à éviter de se baigner après avoir utilisé une crème ou une huile solaire.
 - à accéder à l'espace piscine chaussés de sandales adaptées à cet usage (pas de chaussure de ville).
 - à utiliser un maillot de bain réservé uniquement à l'usage de la baignade.
 - à ne pas y apporter de nourriture ou boisson.
- Les animaux sont interdits
- L'espace piscine est ouvert aux hôtes de 08h à 20h, (haute saison 01 Juillet/21Septembre), de 9h à 18h (Hors saison 15 Avril au 30 Juin et 22 Septembre au 31 Octobre. Nous déclinons toute responsabilité en cas de non-utilisation pour la baignade.

– Tout utilisateur de la piscine doit être couvert par une assurance Responsabilité Civile défense et recours.

– Le propriétaire, sur manquements répétés à l'un des articles, peut retirer l'autorisation d'accès à l'espace piscine qu'il a préalablement accordée sans

dédommagement quel qu'il soit.

La piscine est fermée du 31 octobre au 31 mars.

LES SERVIETTES DE BAIN FOURNIS PAR LA RÉSIDENCE SONT STRICTEMENT INTERDITES DANS L'ESPACE PISCINE.

En cas de non-respect 30€ vous sera facturé.

Les appartements :

Un sèche-cheveux, une table et un fer à repasser, un réfrigérateur, une cafetière Dolce Gusto, une bouilloire, une radio multimédia, un lave-linge ainsi qu'une télévision écran plat avec TNT sont mis à votre disposition dans chacun de nos appartements. Le son doit être modéré à partir de 22 heures.

Vous avez également la possibilité d'accéder au Wifi gratuitement.

Le téléchargement illégal est interdit.

• Linge de maison et serviettes sur demande. (en supplément 10€/personnes/séjour).

• En fin de séjour, les lieux doivent être rendus dans l'état équivalent à celui de l'entrée en jouissance.

En cas de non-respect 100€ vous sera facturé.

Éco-tourisme :

Être responsables.

Les propriétaires de la résidence Villa Branda sont sensibles à la sauvegarde de notre planète et souhaitent contribuer à la protection de l'environnement en minimisant l'empreinte du fonctionnement de sa structure d'accueil.

Des mesures simples et peu contraignantes peuvent faire beaucoup.

Nous comptons donc sur votre collaboration pour :

- Éviter de laisser les lumières inutilement allumées,
- Ne pas laisser couler l'eau et modérer le débit lors des douches,
- Nous vous demandons de bien vouloir jeter dans les WC uniquement du papier toilette, les autres déchets ayant une poubelle prévue à cet effet,
- Éviter d'utiliser la totalité des serviettes mises à votre disposition si vous n'en n'avez pas réellement besoin,
- Effectuer le tri sélectif, des poubelles sont mises à votre disposition.

En cas de non-respect 50€ vous sera facturé.

Les clés et porte-clés :

En cas de perte des clés ou porte-clés une participation forfaitaire de 50€ vous sera facturée.

Les clients s'engagent à rendre les appartements en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont ils pourraient être victimes.

Animaux admis en résidence avec leur couverture, pour un supplément de 8€ à 15€/nuit/animal (Non autorisés dans l'espace piscine), veuillez ne pas faire monter vos animaux de compagnie sur les lits, les sièges et les canapés.

Il est strictement interdit de laver les animaux de compagnie dans les douches de chambre et d'utiliser les serviettes pour les sécher.

Veuillez nous informer avant votre arrivée, si vous venez avec votre animal.

N'oubliez pas de rendre une copie signée de ce document signifiant votre accord avec ces conditions.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration et vous souhaitons un agréable séjour.